

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004044200085	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC AVIGNON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 28

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 30

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 31

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 33

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 34

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	2 459 000,00	2 459 000,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 459 000,00	2 459 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	8 603 863,21	7 316 845,53
		+	+
R	E		
P	P	647 854,45	157 491,00
O	R		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	1 777 381,13
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 251 717,66	9 251 717,66

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 710 717,66	11 710 717,66
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	415 500,00	0,00	368 700,00	0,00	368 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	233 800,00	0,00	217 000,00	0,00	217 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Total des dépenses de gestion des services		665 800,00	0,00	601 700,00	0,00	601 700,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00	217 000,00	0,00	217 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		835 800,00	0,00	838 700,00	0,00	838 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	815 500,00		370 300,00	0,00	370 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 162 000,00		1 250 000,00	0,00	1 250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 977 500,00		1 620 300,00	0,00	1 620 300,00
TOTAL		2 813 300,00	0,00	2 459 000,00	0,00	2 459 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 459 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 347 500,00	0,00	2 110 000,00	0,00	2 110 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	33 000,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	30 800,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 411 300,00	0,00	2 189 000,00	0,00	2 189 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 411 300,00	0,00	2 189 000,00	0,00	2 189 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	402 000,00		270 000,00	0,00	270 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		402 000,00		270 000,00	0,00	270 000,00
TOTAL		2 813 300,00	0,00	2 459 000,00	0,00	2 459 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 459 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 350 300,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	374 500,00	160 223,81	618 500,00	0,00	778 723,81
21	Immobilisations corporelles	176 142,00	13 890,82	540 534,91	0,00	554 425,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 752 242,81	473 739,82	6 522 828,30	0,00	6 996 568,12
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 302 884,81	647 854,45	7 681 863,21	0,00	8 329 717,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00	0,00	480 000,00	0,00	480 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		20 000,00	0,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	385 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 687 884,81	647 854,45	8 181 863,21	0,00	8 829 717,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	402 000,00		270 000,00	0,00	270 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	880 000,00		152 000,00	0,00	152 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 282 000,00		422 000,00	0,00	422 000,00
	TOTAL	8 969 884,81	647 854,45	8 603 863,21	0,00	9 251 717,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 251 717,66
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	157 491,00	4 128 741,00	0,00	4 286 232,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 103 609,75	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 103 609,75	157 491,00	4 128 741,00	0,00	4 286 232,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	852 336,03	0,00	1 415 804,53	0,00	1 415 804,53
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	852 336,03	0,00	1 415 804,53	0,00	1 415 804,53
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 955 945,78	157 491,00	5 544 545,53	0,00	5 702 036,53
021	Virement de la section d'exploitation (4)	815 500,00		370 300,00	0,00	370 300,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 162 000,00		1 250 000,00	0,00	1 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	880 000,00		152 000,00	0,00	152 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 857 500,00		1 772 300,00	0,00	1 772 300,00
TOTAL		7 813 445,78	157 491,00	7 316 845,53	0,00	7 474 336,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 777 381,13
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 251 717,66
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 350 300,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	368 700,00		368 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	217 000,00		217 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00		6 000,00
66	Charges financières	217 000,00	0,00	217 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		370 300,00	370 300,00
	Dépenses d'exploitation – Total	838 700,00	1 620 300,00	2 459 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 459 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	270 000,00	270 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	480 000,00	0,00	480 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	778 723,81	0,00	778 723,81
21	Immobilisations corporelles (6)	554 425,73	0,00	554 425,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 996 568,12	152 000,00	7 148 568,12
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 829 717,66	422 000,00	9 251 717,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 251 717,66
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 110 000,00		2 110 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	46 000,00		46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00		33 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	270 000,00	270 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 189 000,00	270 000,00	2 459 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 459 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 286 232,00	0,00	4 286 232,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	38 000,00	38 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	114 000,00	114 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 250 000,00	1 250 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		370 300,00	370 300,00
Recettes d'investissement – Total		4 286 232,00	1 772 300,00	6 058 532,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 777 381,13
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 415 804,53
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 251 717,66
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	415 500,00	368 700,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	27 000,00	6 800,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	800,00	0,00
6064	Fournitures administratives	650,00	650,00	0,00
6066	Carburants	900,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	8 500,00	60 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	40 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	9 800,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 300,00	1 300,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00
6168	Autres	83 350,00	3 400,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 500,00	0,00
618	Divers	0,00	2 000,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	15 000,00	0,00
6228	Divers	216 200,00	197 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	2 000,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	100,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	900,00	200,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	17 500,00	16 800,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	8 000,00	5 250,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	4 700,00	5 100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	233 800,00	217 000,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	102 000,00	92 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	500,00	400,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	400,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	1 500,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	75 700,00	69 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	16 500,00	19 100,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	300,00	500,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 500,00	14 500,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 500,00	17 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 300,00	900,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	200,00	200,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	700,00	500,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	700,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	300,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	10 000,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	11 000,00	6 000,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	4 000,00	4 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	6 000,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	5 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 450,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		665 800,00	601 700,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	120 000,00	217 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 938,11	221 336,08	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 938,11	-4 336,08	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	45 000,00	10 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	10 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	10 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		835 800,00	838 700,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	815 500,00	370 300,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 162 000,00	1 250 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 162 000,00	1 250 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 977 500,00	1 620 300,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 977 500,00	1 620 300,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 813 300,00	2 459 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 459 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	30 251,04
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	34 587,12
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 336,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 347 500,00	2 110 000,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 700 000,00	1 800 000,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 500,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	240 000,00	0,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	90 000,00	60 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	44 000,00	0,00	0,00
7071	Compteurs	0,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	10 000,00	10 000,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	33 000,00	46 000,00	0,00
741	Primes d'épuration	33 000,00	46 000,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 800,00	33 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00
754	Redevances défaut branchement égoût	0,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	26 000,00	32 500,00	0,00
7588	Autres	4 800,00	500,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 411 300,00	2 189 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 411 300,00	2 189 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	402 000,00	270 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	402 000,00	270 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		402 000,00	270 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 813 300,00	2 459 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 459 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	374 500,00	618 500,00	0,00
2031	Frais d'études	374 500,00	618 500,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	176 142,00	540 534,91	0,00
2111	Terrains nus	30 142,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	0,00	0,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	45 000,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	100 000,00	540 034,91	0,00
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 752 242,81	6 522 828,30	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 049 282,82	3 922 828,30	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 702 959,99	2 600 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 302 884,81	7 681 863,21	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00	480 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	375 000,00	480 000,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses financières		385 000,00	500 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 687 884,81	8 181 863,21	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	402 000,00	270 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	402 000,00	270 000,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	60 000,00	80 000,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	4 000,00	4 000,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	27 000,00	30 000,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	61 000,00	66 000,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	250 000,00	90 000,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	880 000,00	152 000,00	0,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	114 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	780 000,00	38 000,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 282 000,00	422 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 969 884,81	8 603 863,21	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	647 854,45
-----------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 251 717,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	4 128 741,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	644 741,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	2 000 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	1 100 000,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	384 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 103 609,75	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 103 609,75	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 103 609,75	4 128 741,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	852 336,03	1 415 804,53	0,00
1068	Autres réserves	852 336,03	1 415 804,53	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		852 336,03	1 415 804,53	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 955 945,78	5 544 545,53	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	815 500,00	370 300,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 162 000,00	1 250 000,00	0,00
28031	Frais d'études	4 500,00	25 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	500,00	300,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 000,00	6 000,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	13 000,00	12 000,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	130 000,00	120 000,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	250 000,00	274 700,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	750 000,00	800 000,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 000,00	2 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	4 000,00	5 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 000,00	5 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 977 500,00	1 620 300,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	880 000,00	152 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	160 000,00	38 000,00	0,00
21315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
217315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	620 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	114 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 857 500,00	1 772 300,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 813 445,78	7 316 845,53	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	157 491,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 777 381,13
--	---------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 251 717,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 786 966,52									
1641 Emprunts en euros (total)					9 786 966,52									
00001830237	CREDIT AGRICOLE	11/10/2018	01/01/2020	15/12/2020	469 617,31	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,310	EUR	A	P	O	A-1
00002239452	CREDIT AGRICOLE	04/11/2019	01/01/2020	15/12/2020	300 000,00	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	0,780	EUR	A	P	O	A-1
00002305247	CREDIT AGRICOLE	20/12/2019	18/03/2020	15/06/2020	1 210 000,00	F	Taux fixe à 0.86 %	0,860	0,863	EUR	T	P	O	A-1
2005275	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2005	01/01/2020	25/09/2020	152 449,98	F	Taux fixe à 0.938 %	0,938	0,938	EUR	A	P	O	A-1
788192E	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2023	27/09/2023	05/03/2024	3 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,500	3,609	EUR	T	C	O	A-1
A2908311	CAISSE D'EPARGNE	04/08/2008	01/01/2020	25/11/2020	68 217,16	F	Taux fixe à 5.66 %	5,660	5,660	EUR	A	P	O	A-1
A291020R	CAISSE D'EPARGNE	30/03/2010	01/01/2020	25/03/2020	479 183,93	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,132	EUR	S	P	O	A-1
A29110LE	CAISSE D'EPARGNE	21/09/2011	01/01/2020	25/01/2020	266 678,98	F	Taux fixe à 4.68 %	4,680	4,680	EUR	A	P	O	A-1
A291519T	CAISSE D'EPARGNE	28/10/2015	01/01/2020	02/05/2020	1 880 934,90	F	Taux fixe à 2.97 %	2,970	2,992	EUR	S	P	O	A-1
A292003T	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008	01/01/2020	25/03/2020	162 500,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,600	EUR	A	C	O	A-1
C02XLW019PR	CREDIT AGRICOLE	01/12/2005	01/01/2020	02/01/2020	71 746,54	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
MON249921EUR	DEXIA CL	11/09/2007	01/01/2020	01/04/2020	126 419,31	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
MON280928EUR	BANQUE POSTALE	14/11/2013	01/01/2020	01/06/2020	199 218,41	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,714	EUR	S	P	O	A-1
MON529106EUR	BANQUE POSTALE	20/09/2019	01/01/2020	01/03/2020	1 400 000,00	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	1,064	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 786 966,52									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 366 816,68					478 865,27	216 457,79	0,00	30 251,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 366 816,68					478 865,27	216 457,79	0,00	30 251,06
00001830237	N	0,00	A-1	344 053,94	9,96	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	32 425,58	4 507,11	0,00	170,10
00002239452	N	0,00	A-1	243 670,37	15,96	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	14 358,08	1 900,63	0,00	74,53
00002305247	N	0,00	A-1	1 044 643,95	21,21	F	Taux fixe à 0.86 %	0,863	45 002,06	8 839,06	0,00	358,21
2005275	N	0,00	A-1	102 306,69	6,73	F	Taux fixe à 0.077 %	0,077	13 428,66	78,78	0,00	18,06
788192E	N	0,00	A-1	3 000 000,00	29,93	V	(Livret A(Préfixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,599	100 000,00	105 415,63	0,00	7 330,56
A2908311	N	0,00	A-1	59 115,45	14,90	F	Taux fixe à 5.66 %	5,660	2 606,26	3 345,93	0,00	310,96
A291020R	N	0,00	A-1	329 036,18	6,73	F	Taux fixe à 4.09 %	4,132	41 492,79	13 037,61	0,00	3 103,47
A29110LE	N	0,00	A-1	124 803,54	2,07	F	Taux fixe à 4.68 %	4,680	39 713,56	5 840,81	0,00	3 705,67
A291519T	N	0,00	A-1	1 606 322,25	16,84	F	Taux fixe à 2.97 %	2,992	73 864,18	47 163,38	0,00	7 332,81
A292003T	N	0,00	A-1	97 500,00	5,23	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	16 250,00	4 485,00	0,00	2 855,03
C02XLW019PR	N	0,00	A-1	51 383,90	7,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	5 596,49	2 003,97	0,00	1 780,75
MON249921EUR	N	0,00	A-1	69 298,53	3,25	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	16 090,03	3 430,28	0,00	1 968,05
MON280928EUR	N	0,00	A-1	118 681,88	4,92	F	Taux fixe à 3.68 %	3,714	22 037,58	4 166,60	0,00	286,50
MON529106EUR	N	0,00	A-1	1 176 000,00	20,92	F	Taux fixe à 1.06 %	1,064	56 000,00	12 243,00	0,00	956,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 366 816,68					478 865,27	216 457,79	0,00	30 251,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 366 816,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	25-06-2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	frais d'études non suivis de travaux	5	23/07/2020
L	pompes, appareils électromécaniques	15	23/07/2020
L	installations de chauffage, installation de ventilation	15	23/07/2020
L	Organes de régulation	8	23/07/2020
L	batiments legers, abris	15	23/07/2020
L	agencements et aménagements de bâtiments	20	23/07/2020
L	meublier de bureau	10	23/07/2020
L	appareils de laboratoires, matériel de bureau, outillages	10	23/07/2020
L	matériel informatique	5	23/07/2020
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	23/07/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	23/07/2020
L	Stations d'épurations ouvrages lourds	60	23/07/2020
L	Stations d'épuration (ouvrages courants)	30	23/07/2020
L	logiciel, application	2	23/05/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 777 381,13	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-490 363,45	-490 363,45
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 287 017,68	-490 363,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 415 804,53	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 287 017,68	-490 363,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 193 185,66	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	770 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 620 300,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	850 300,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		770 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		480 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	480 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		290 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	270 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-STEPCAVAIL Création d'une nouvelle STEP à Cavaillon	3 610 733,55	0,00	3 610 733,55	1 659 035,62	1 951 695,93	0,00
2021-STEPGORCAB Création d'une nouvelle station d'épuration à Cabrières	4 545 214,76	0,00	4 545 214,76	2 574 082,39	1 971 132,37	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	1	44 024,97
Attaché	A	1	5 953,55
Rédacteur principal 2 cl	B	1	37 710,26
Adjoint administratif	C	1	2 053,61
Adjoint administratif	C	0	1 954,77
TOTAL GENERAL	A C B	4	91 697,16

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2020 - Affermage	Societe des Eaux de Marseille			0,00
01/01/2020 - concession Cavaillon	suez			0,00
01/01/2020 - Affermage	Suez			0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/03/2024

Présenté par (1) le président,

A Cavaillon le 28/03/2024

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Cavaillon, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOROS Elisabeth	
ANGELETTI Frédérique	
ARAGONES Claire	
ATTARD Alain	
AUDIBERT Danielle	
BASSANELLI Magali	
BATOUX Philippe	
BLANCHET Fabienne	
BOREL Félix	
BOURSE Etienne	
CARLIER Roland	
CATALANO LLORDES Gaétane	
CLEMENT Marie-Hélène	
COURTECUISSSE Patrick	
CRISP Delphine	
DAUDET Gérard	
DAUPHIN Mathilde	
DECHER Martine	
DERRIVE Eric	
DU PORT DE PONCHARRA Maria-Térésa	
GERAULT Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GIRARD Nicole	
GREGOIRE Sylvie	
JEAN Amélie	
JUNIK Pascal	
JUSTINESY Gérard	
KITAEFF Richard	
LE FAOU Michel	
LIBERATO Fabrice	
LION Christine	
MACK Marie-Thérèse	
MARIANI-RENOUX Séverine	
MASSIP Frédéric	
MELANCHON Isabelle	
MILESI Véronique	
MONFRIN Marie-José	
MOUNIER Christian	
NALLET Christine	
NEMROD BONNAL Marie-Thérèse	
NOUVEAU Michel	
PAIGNON Laurence	
PALACIO Céline	
PETTAVINO Jean-Pierre	
PEYRARD Jean-Pierre	
PIERI Julia	
PONTET Annie	
RIVET Jean-Philippe	
ROUSSET André	
ROUX Isabelle	
SEBBAH Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SELLES Jean-Michel	
SILVESTRE Claude	
SINTES Patrick	
STELLA Aurore	
VOURET Eric	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.